ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 15496

Texte de la question

Mme Marie-France Lecuir attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, sur l'organisation de l'enseignement specialise en primaire et maternelle dans les hopitaux qui ont d'importants effectifs d'enfants. L'absence de protocole d'accord entre l'Assistance publique et l'education nationale et l'absence de statut pour les ecoles fonctionnant dans ces hopitaux rendent leur gestion incertaine. Elle lui demande quelles sont ses intentions a cet egard.

Texte de la réponse

Reponse. - L'importance de ce probleme n'a pas echappe au ministre d'Etat, c'est une des grandes priorites qu'il a definies, lors de son allocution prononcee a Marseille en janvier 1989. Un projet de circulaire est en cours d'elaboration portant sur : la situation des personnels enseignants, et du responsable pedagogique, l'organisation du secteur d'enseignement, les locaux et le materiel scolaire, la participation de l'education nationale aux organismes de gestion, les conventions.

Données clés

Auteur : Mme Lecuir Marie-France
Circonscription : - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 15496
Rubrique : Enseignement maternel et primaire
Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports
Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 juillet 1989, page 3120